



L'Heureux Cyclage

5 place Bir Hakeim

38 000 Grenoble

contact@heureux-cyclage.org

Déconfinement : de l'effet d'aubaine à un boom vélo durable

Pour permettre le report modal de millions de Français vers le vélo dès la sortie de confinement, les ateliers vélos se disent prêts à contribuer très largement (**annexe**), malgré les difficultés économiques qu'ils rencontrent déjà. Les propositions du réseau s'appuient sur la force des ateliers d'auto-réparation pour démultiplier l'effet levier du déconfinement sur tout l'écosystème vélo au service de l'intérêt général. Nos objectifs :

1. permettre l'accès et le **recours massif aux 9 millions de vélos dormants**, peu chers, déjà produits et disponibles en France dans les caves, les halls, les garages, les locaux... et ce, au-delà des seuls centres urbains ;
2. accompagner immédiatement et individuellement les nouveau-elles usager-es pour qu'ils-elles **développent une culture vélo durable**, non limitée à la sortie de crise.

PROPOSITIONS

N°1 : une campagne nationale de sensibilisation à l'usage du parc de vélos dormants et à l'incitation au don de cycles aux réseaux de réemploi solidaire pour les cycles non utilisés.

Indépendamment du confinement, il s'agit d'informer le grand public et d'organiser les modalités de récupération et de collecte les plus larges possibles : inventorier sa cave, identifier les ressources dispo, pour globalement ramener dans les points de traitement les vélos stockés, avec tous les partenaires possibles : ateliers vélos, vélocistes, Décathlon, fourrières. Il s'agit ensuite de cibler les vélos qui pourraient servir quasi immédiatement, ou après une révision rapide pour permettre une entrée rapide dans la circulation. La solidarité des français a fonctionné pleinement pendant la période de confinement, notamment sur la production de

masques ou le prêt de vélos aux soignant·es, nous gageons que l'appel sera entendu s'il s'agit d'éviter une crise sanitaire dans les transports en commun.

N°2 : une prime service-vélo de 45€ pour de l'auto-réparation, réparation ou des cours de vélo-école.

Pour en simplifier la mise en œuvre, celle-ci duplique les modalités de traitement (versement par ASP, sur facture) de la prime nationale d'achat d'un VAE. Elle concerne l'accès à un atelier vélo (adhésion), une prestation de réparation par un professionnel, l'achat de pièces d'occasion ou neuves, l'accès à un cours de vélo-école. Elle permet l'accès au plus grand nombre à la réparation tout en mettant en valeur la possibilité de réparer un vélo existant.

N°3 : des recommandations nationales pour un soutien tactique à l'offre de services vélos.

L'enquête réalisée par l'Heureux Cyclage auprès de ses membres fait apparaître des points bloquants pour une reprise d'activité : locaux exigus ne permettant pas la distanciation sociale, partage de l'outillage, perte de revenus...

Sur cette base, il est nécessaire de sensibiliser les collectivités, opérateurs et AOM aux besoins des ateliers premièrement quant à leur fonctionnement (autorisation d'extension de l'activité sur voirie et parking pour augmenter la distance sociale entre usager·es, prêts de locaux temporaires pour l'activité et le stockage des vélos récupérés, financements de fonctionnement pour les emplois et l'achat de kits d'outils supplémentaires), deuxièmement à les inciter à utiliser leurs services (commande d'ateliers mobiles sur la voie publique, au sein des gares sur le modèle des initiatives préexistantes type SNCF-Transilien, RATP), et troisièmement à les accompagner pour prendre des dispositions rapides d'accès aux déchetteries pour collecte et traitement du gisement.

ANNEXE

Enquête : situation des ateliers vélo en période de confinement et perspectives de déconfinement. Réalisée du 16 au 21 avril 2020, 49 répondants sur 121 membres du réseau à jour de cotisation au 21/04/2020.

contact :

Céline ZOPPELLO, chargée des partenariats, celine.zoppello@heureux-cyclage.org, 07 83 43 85 00

Coline TRAUTMANN, administratrice, coline.trautmann@heureux-cyclage.org, 06 60 55 67 32

Pierre-Eric LETELLIER, administrateur, pierre-eric.letellier@heureux-cyclage.org, 06 76 13 90 96